



**Programme des
Nations Unies pour
l'environnement**



Distr.
GENERALE

UNEP/OzL.Pro/ExCom/53/41
26 octobre 2007

FRANÇAIS
ORIGINAL: ANGLAIS

COMITE EXECUTIF
DU FONDS MULTILATERAL AUX FINS
D'APPLICATION DU PROTOCOLE DE MONTREAL
Cinquante-troisième réunion
Montréal, 26 – 30 novembre 2007

PROPOSITION DE PROJET : MALDIVES

Le présent document contient les observations et la recommandation du Secrétariat du Fonds sur la proposition de projet suivante :

Élimination

- Plan de gestion de l'élimination finale des CFC (première tranche) PNUD et PNUE

Les documents de présession du Comité exécutif du Fonds multilatéral aux fins d'application du Protocole de Montréal sont présentés sous réserve des décisions pouvant être prises par le Comité exécutif après leur publication.

Par souci d'économie, le présent document a été imprimé en nombre limité. Aussi les participants sont-ils priés de se munir de leurs propres exemplaires et de s'abstenir de demander des copies supplémentaires.

FICHE D'ÉVALUATION DE PROJET – PROJETS PLURIANNUELS MALDIVES

TITRE DU PROJET

AGENCE BILATÉRALE/D'EXÉCUTION

Plan de gestion de l'élimination finale des CFC (première tranche)	PNUD et PNUE
---	--------------

TITRES DES SOUS-PROJETS

(a)	Soutien politique, réglementaire et institutionnel	PNUE
(b)	Formation, développement des capacités et sensibilisation Training, capacity building and awareness raising	PNUE
(c)	Assistance technique et programme incitatif pour les utilisateurs finals Technical assistance and end-user incentive programme	PNUE
(d)	Coordination et surveillance	PNUE

AGENCE NATIONALE DE COORDINATION:	Ministry of Environment, Energy and Water
--	---

DERNIÈRES DONNÉES DÉCLARÉES SUR LA CONSOMMATION À ÉLIMINER GRÂCE AU PROJET A : DONNÉES RELATIVES À L'ARTICLE 7 (TONNES PAO, 2006, EN DATE DE SEPTEMBRE 2007)

Annexe I, Groupe 1 (CFC)	1.1		
--------------------------	-----	--	--

B : DONNÉES SECTORIELLES DU PROGRAMME DE PAYS (TONNES PAO, 2006, EN DATE DE MAI 2007)

pao	Aérosols	Mousses	Fabrication de réfrigérateurs.	Entretien de réfrigérateurs	Solvants	Agent de transformation	Fumigènes
CFC				1.1			

Consommation maximale permise (Tonnes PAO)	n/a
---	-----

PLAN D'ACTIVITÉS DE L'ANNÉE EN COURS : Financement total 226 188 \$US : Élimination totale 0.3 tonnes PAO.

DONNÉES RELATIVES AU PROJET		2006	2007	2008	2009	2010	Total
Annexe A CFC (PAO tonnes)	Limites du Protocole de Montréal	2.3	0.69	0.69	0.69	0	
	Consommation maximum pour l'année	2.3	0.69	0	0	0	
	Élimination grace aux projets en cours		n/a				
	Élimination nouvellement ciblée		0.69	0	0	0	0.69
	Élimination annuelle non-financée						
CONSOMMATION TOTALE DE SAO À ÉLIMINER			0.69				0.69
Coûts finaux du projet (\$US)							
Financement pour l'agence principale : PNUE			100,000	30,000			130,000
Financement pour l'agence de coopération : PNUD			75,000	0			75,000
Financement total du projet			175,000	30,000			205,000
Coûts d'appui finaux (\$US)							
Coûts d'appui pour l'agence principale : PNUE			13,000	3,900			16,900
Coûts d'appui pour l'agence de coopération : PNUD			6,750	0			6,750
Total des coûts d'appui			19,750	3,900			23,650
COÛTS TOTAL POUR LE FONDS MULTILATÉRAL			194,750	33,900			228,650
Rapport coût/efficacité final du projet (\$US/kg)							

DEMANDE DE FINANCEMENT : En attente.

RECOMMANDATION DU SECRÉTARIAT	En attente
--------------------------------------	------------

DESCRIPTION DU PROJET

1. Au nom du Gouvernement des Maldives, le PNUE, à titre d'agence d'exécution principale, a présenté un plan de gestion de l'élimination finale (PGEF) au Comité exécutif, pour examen à sa 53^e réunion. Le projet sera aussi mis en œuvre avec l'aide du PNUD. Le coût total du PGEF des Maldives, tel que déposé, est de 205 000 \$US (130 000 \$US, plus les coûts d'appui de l'agence de 16 900 \$US pour le PNUE et 75 000 \$US, plus les coûts d'appui de l'agence de 6 750 \$US pour le PNUD). Le projet propose l'élimination complète des CFC d'ici la fin de 2008. Le montant de référence des CFC pour la conformité est de 4,6 tonnes PAO.

Contexte

2. A sa 38^e réunion, le Comité exécutif a approuvé le projet de plan de gestion des frigorigènes (PGF) pour les Maldives, au coût total de 200 000 \$US, plus les coûts d'appui, pour une mise en œuvre conjointe par le PNUD et le PNUE. La mise en œuvre de ces activités a débouché sur la formation d'un total de 122 agents de douane et d'application de la loi, dont 22 ont été formés pour devenir formateurs et ont assuré la formation de 43 techniciens. Le PGF a fourni également 13 trousseaux d'identificateurs de frigorigènes et il a lancé un programme de sensibilisation et d'incitation pour les utilisateurs finals. Ce programme est toujours en cours.

Le secteur de l'entretien dans la réfrigération

3. Aux Maldives, le CFC-12 est surtout utilisé pour l'entretien des équipements de réfrigération et de climatisation, incluant les climatiseurs d'automobile à base de CFC. La totalité de la demande de CFC dans ce pays est satisfaite par un seul importateur.

4. Le pays compte 28 ateliers qui font l'entretien des équipements de réfrigération dont 20 sont situés à Male, la capitale. On dénombre aussi près de 89 centres de villégiature insulaires privés qui possèdent leurs propres équipes d'entretien ou font faire l'entretien par les ateliers situés sur l'île principale. Le nombre de réfrigérateurs domestiques à base de CFC est évalué à 15 000 unités à travers le pays dont 2000 font l'objet d'un entretien annuel. Environ 550 unités sur les 10 300 unités de réfrigération commerciale et industrielle et 250 sur les 2 500 automobiles équipées de climatiseurs à base de CFC font l'objet d'un entretien au cours d'une année.

5. Il y a 500 techniciens en réfrigération qui travaillent dans le secteur de l'entretien. La plupart ont reçu leur formation à la Faculté des techniques de génie des Maldives ou en Inde et au Sri Lanka. Près de 10% de ces techniciens ont reçu une formation dans le cadre du PGF. Le programme de formation sur les pratiques exemplaires a sélectionné des formateurs parmi le personnel-clé des grands ateliers d'entretien ainsi que parmi les instructeurs de la Faculté des techniques de génie dans le but précis d'assurer la pérennité du programme de formation. Le prix moyen est de 5,66 \$US/kg pour le CFC-12 et de 10,87 \$ US/kg pour le HFC-134.

Activités proposées dans le PGEF

6. Le PGEF des Maldives contient les sous-projets suivants :
 - a) Soutien politique, réglementaire et institutionnel;
 - b) Formation, développement des capacités et sensibilisation;
 - c) Assistance technique et programme incitatif pour les utilisateurs finals; et
 - d) Coordination et surveillance.
7. Le Gouvernement des Maldives prévoit l'élimination complète des CFC d'ici le 1^{er} janvier 2010. Un plan de travail détaillé pour 2008 a été déposé avec la proposition de PGEF.

OBSERVATIONS ET RECOMMANDATION DU SECRÉTARIAT

OBSERVATIONS

Décisions sur le non-respect des Maldives

8. Les Parties au Protocole de Montréal ont pris les décisions suivantes relatives au non-respect du Protocole par les Maldives :
 - a) A leur 14^e réunion, les Parties ont noté (décision XIV/26) que pour la période de réglementation de juillet 2000 à juin 2001, les Maldives n'avaient pas respecté leurs obligations au titre de l'article 2A du Protocole et ont demandé au pays de soumettre au Comité d'application un plan d'action, assorti de délais précis pour assurer un prompt retour à une situation de respect; et
 - b) A leur 15^e réunion, les Parties ont pris note (décision XV/37) de la présentation par les Maldives de leur plan d'action par lequel le pays s'engageait à a) ramener la consommation de CFC à 0 tonne PAO en 2003, 2004 et 2005; à 2,3 tonnes PAO en 2006; à 0,69 tonnes PAO en 2007; à 0 tonne PAO en 2008 et 2009, avec l'élimination complète de la consommation de CFC d'ici le 1^{er} janvier 2010, à l'exception de la consommation pour utilisations essentielles qui pourraient être autorisées par les Parties; b) surveiller l'application de son système d'autorisation pour les importations de SAO, comportant des quotas, introduit en 2002; c) interdire d'ici 2004 les importations d'équipements à base de SAO.
9. La consommation de CFC en 2006, déclarée par le Gouvernement des Maldives aux termes de l'article 7 du Protocole de Montréal, est de 1,1 tonnes PAO, soit 50 pour cent de moins que le montant autorisé par le plan d'action du pays. Toutes les importations de SAO aux Maldives sont limitées désormais par un système d'autorisation strict et depuis janvier 2004, le

pays a imposé une interdiction sur les équipements à base de CFC, à la suite du paragraphe 9b) précédent.

Niveau de financement et modalités de mise en œuvre

10. Lors de l'examen du PGEF, le Secrétariat a constaté que :

- a) Le pays est déjà parvenu à ramener l'utilisation des CFC à plus de cinquante pour cent du niveau de consommation autorisé pour 2006 (soit de 2,3 tonnes PAO à 1,1 tonnes PAO). Ces réductions résultent probablement des activités entreprises dans le cadre du PGF, notamment l'application rigoureuse des règlements sur les SAO depuis 2002;
- b) Tandis que la consommation de CFC du pays se répartit également entre le secteur de l'entretien commercial/industriel et les climatiseurs d'automobile, il y a davantage d'équipements de réfrigération domestique qui requièrent un entretien annuel (2 000 unités);
- c) Le pays dispose maintenant d'un cadre réglementaire opérationnel pour les SAO qui rend l'autorisation des importations obligatoire et d'un système strict de déclaration pour les importateurs et les utilisateurs de SAO. Cette réglementation interdit aussi l'importation d'équipements contenant des CFC depuis janvier 2004 et l'importation de véhicules qui ont plus de cinq ans d'âge;
- d) En dépit de la mise en place, à travers le PGF, d'un programme incitatif pour les utilisateurs finals qui est toujours en cours et d'un examen des participants potentiels au programme, ce volet n'est pas encore achevé;
- e) L'entretien de bon nombre des équipements de réfrigération situés dans les centres de villégiatures et les hôtels est effectué par des techniciens formés. Seuls 25 pour cent des centres de villégiature insulaires (soit 22) ont besoin d'assistance dans le secteur de l'entretien;
- f) La capacité des agents de douane et du personnel d'application de la loi a été renforcée et améliorée par de la formation et la fourniture de 13 identificateurs de frigorigènes;
- g) Le principal institut de formation (Faculté des techniques de génie des Maldives) dispose d'instructeurs formés aux pratiques exemplaires de l'entretien dans la réfrigération à la suite du PGF; et
- h) Le pays ne demande aucune aide financière pour le secteur des inhalateurs à doseur.

11. Sur la base des renseignements précédents, le Secrétariat a discuté avec le PNUE et le PNUD des enjeux techniques reliés aux niveaux actuels de la consommation de CFC aux Maldives, notamment le petit secteur des centres de villégiature privés qui ont besoin d'aide. Il a examiné aussi la garantie de pérennité des programmes de formation tant pour les pratiques exemplaires en entretien que pour l'application de la loi par le renforcement de l'institut technologique actuel et la poursuite du programme incitatif, une fois que les résultats de ses réalisations seront claires.

12. Le Secrétariat discute encore avec le PNUE de certains enjeux techniques non résolus et selon le résultat de ces discussions, il avisera le Comité exécutif avant la 53^e réunion.

RECOMMANDATION

13. A venir.